



ASSOCIATION « VAGABOND & CO » (chenil)
Ferme du marais
59530 FRASNOY

Siret 523 135 556 00018

Contrat Spécial Association

CIVILITE

-Je soussigné madame, monsieur (en qualité de) :

Nom de L'association

Adresse

Localité

Tel

GSM

Mail

Merci de nous prévenir pour tout changement de coordonnées

Déclare confier le chien ou chat étant identifié sous le numéro

à

Madame DUTERTE Suzel responsable de l'association « Vagabond & Co ».

OBLIGATIONS

-Je dépose le carnet de santé, les papiers d'identifications (si l'animal n'est pas à jour l'association Vagabond & Co se chargera de l'y mettre comme stipulé dans le règlement ci-joint).

-Je laisse à l'association « Vagabond & Co » tous pouvoirs d'accepter ou non l'adoption de l'animal et lui laisse donc un contrat en vu de procéder à cette adoption

-Le séjour de mon animal est du

au

-Le séjour est illimité

TARIF

- Entre début Septembre et fin Juin le tarif est de 3 euros par jour et par animal

-Entre Juillet et Août la pension est de 10 euros par jour et par animal.

- Une caution de 300 euros (correspondant au tarif plein) est demandée dès l'accueil de l'animal dans notre refuge et sera renouvelable chaque année.
- Le règlement se fait tous les mois à la date du 10.

Le tarif des pensions est révisable chaque année. Merci de vous renseigner.

Pour tous renseignements ou remarques veuillez contacter l'un de nos responsables merci.

Fait à

le

Lu et approuvé